

M. MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, puisque vous me dites que ma question est irrecevable, je la poserai donc au ministre de la façon suivante. Le gouvernement a-t-il rejeté le principe de la propriété canadienne établi quand il a négocié la production d'eau lourde?

L'hon. M. Drury: Non, monsieur l'Orateur.

M. MacInnis (Cap-Breton-Sud): Il est donc faux, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît!

M. MacInnis (Cap-Breton-Sud): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je demanderais maintenant au ministre de retirer sa déclaration première au sujet de la propriété canadienne où il a dit que c'était une fausseté.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! La question de privilège n'est pas fondée.

[Français]

AIR CANADA

ON CRITIQUE LA RÉCLAME RELATIVE À
L'EMBAUCHAGE DES HÔTESSES DE L'AIR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Est-il au courant que la Société Air Canada publie des annonces demandant des hôtesSES de l'air et stipulant que la connaissance du français n'est pas nécessaire mais simplement un avantage supplémentaire?

Est-ce là la nouvelle politique de la Société Air Canada, et l'honorable ministre des Transports a-t-il l'intention d'intervenir à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, d'après l'annonce que j'ai vue, la connaissance du français était un avantage; je n'ai rien à y redire. De fait, j'ai toujours constaté que c'était un grand avantage et je ferai tout mon possible pour convaincre Air Canada que cet avantage augmente constamment.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que l'honorable ministre des Transports semble avoir lu l'annonce dont j'ai fait mention et dans laquelle il est indiqué que la connaissance de l'anglais est indispensable mais que celle du français n'est qu'un avantage supplémentaire, a-t-il l'intention de voir à ce que la connaissance des deux langues officielles soit indispensable, non pas seulement dans les jeux et mots d'esprit, mais également dans les faits?

[M. l'Orateur.]

[Traduction]

L'hon. M. Pickersgill: Je signalerai les observations du député à la Société.

L'AGRICULTURE

ALBERTA—DEMANDE D'AIDE AUX
AGRICULTEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. W. Baldwin (Peace-River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Devant la situation désespérée, le ministre pourrait-il reconsidérer le refus du gouvernement de collaborer avec le gouvernement de l'Alberta pour venir en aide aux cultivateurs du nord de l'Alberta qui sont aux abois?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je pourrais faire remarquer à l'honorable député que nous avons étudié la question en profondeur. J'ai vu à ce sujet les fonctionnaires provinciaux de l'Alberta, j'ai eu avec eux des entretiens utiles et cordiaux. La situation est la suivante: Cette région est convertie par la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et, depuis trois ans, ces cultivateurs ont déjà reçu en vertu de cette loi quelque 5.4 millions de dollars, dont 2.7 millions proviennent du Trésor fédéral. Cette région n'entre donc pas dans la même catégorie que les autres provinces qui n'ont reçu aucune aide fédérale et que nous avons donc pu aider à parts égales avec les provinces.

Toute ingérence de notre part, dans ce domaine, compromettrait les principes mêmes de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies qui a si bien servi les provinces de l'Ouest, et de plus, je crois que nous accorderions un traitement de faveur à l'Alberta, en lui versant des subventions additionnelles à parts égales en plus de nos versements en vertu de la loi précitée. Toutefois, je m'inquiète vivement de ces gens et je partage la préoccupation de l'honorable député pour ses commettants, car je sais que leur situation n'est pas rose. Nous continuerons certainement à examiner la question et si nous pouvons le faire en toute justice, dès que la province aura remis sa quote-part des contributions que nous avons versées jusqu'ici, nous examinerons la possibilité d'en verser d'autres, aux conditions accordées aux autres provinces.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, avant de poser une question supplémentaire, je voudrais offrir mes meilleurs vœux au ministre et le féliciter d'être revenu sain et sauf de sa rapide escapade dans l'Ouest canadien. En effectuant cet examen, il devrait relire attentivement et avec profit, j'espère, les paroles